

Communiqué de presse

La CARAC et la Croix-Rouge Française signent un accord de partenariat fondé sur la solidarité

Paris, le 8 juillet 2004

Jacques Goujat, président de la CARAC et le Professeur Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge Française ont signé un accord de partenariat pour trois ans, fondé sur la mise en place d'actions conjointes, notamment en matière de formation des Français « aux gestes qui sauvent ».

Un partenariat fondé sur des valeurs communes

Le partenariat entre la CARAC et la Croix-Rouge Française apparaît comme une évidence. En effet, ces deux institutions sont toutes deux issues d'initiatives liées aux grandes tragédies qui bouleversèrent l'Europe lors des deux siècles passés. Elles furent créées dans une volonté de porter secours et assistance aux acteurs et victimes de guerre.

Ainsi, la CARAC et la Croix-Rouge Française partagent un certain nombre de valeurs communes, dont une essentielle : la solidarité. Elle est le moteur de l'action de ces deux institutions qui fonctionnent sur la base du volontariat d'un nombre important de bénévoles.

La CARAC, mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance ouverte à tous a, avant tout, pour volonté de préserver les intérêts de tous ces adhérents avec qui elle partage une véritable relation de confiance.

Un partenariat exclusif qui prend toute son ampleur sur le terrain

Le civisme et la formation des Français aux « *gestes qui sauvent* » constituent la base de ce partenariat. La CARAC, en tant que partenaire exclusif de la Croix-Rouge Française, participera aux actions de formation dispensée par la Croix-Rouge Française, notamment lors de l'opération « *Caravane des Plages* » de cet été, ainsi qu'aux Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

La Croix-Rouge quant à elle bénéficiera du soutien financier de la CARAC ainsi que de son réseau et de ses adhérents pour relayer ses actions de solidarité.

De nombreuses actions communes se dérouleront en 2004 et 2005.

CARAC

Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance, la CARAC propose au grand public une gamme de produits adaptés, grâce à un réseau de 61 sites d'accueil dans toute la France. Tout le monde peut ainsi profiter de son expertise en matière de retraite par capitalisation acquise à travers la Retraite Mutualiste du Combattant, marché sur lequel la CARAC est leader. Le Compte épargne CARAC, contrat d'assurance-vie en euros, offre par ailleurs une facilité d'accès, des rendements et des frais parmi les meilleurs du marché. Depuis sa création en 1924, la CARAC a reçu la confiance de quelque 750 000 adhérents. Aujourd'hui, elle gère 5 milliards d'actifs et plus de 300 000 garanties.

Pour plus d'informations : www.carac.fr

Croix-Rouge Française

Association humanitaire fondée en 1864, La Croix-Rouge Française est présente sur l'ensemble du territoire national au travers de 1300 délégations régionales, départementales et locales et 700 établissements sanitaires et sociaux. Forte de 50 000 bénévoles dont 15 000 secouristes, assurant plus de 200 000 formations annuelles aux « gestes qui sauvent », elle a pour vocation de soulager toutes les souffrances humaines et à ce titre, participe, par une activité continue, à tous les efforts de protection et d'action sociales, de prévention, d'éducation et de protection sanitaires.

Pour plus d'informations : www.croix-rouge.fr

Contacts presse

i&e Consultants :

Valérie Vecchioni
Tél. : 01 56 03 12 70
vvecchioni@i-et-e.fr

Nathalie Poujol
Tél. : 01 56 03 12 49
npoujol@i-et-e.fr

CARAC :

Joël Mazeau
Responsable Partenariats
Tél. : 01 55 61 56 19
jmazeau@carac.fr

Croix-Rouge Française

Carmen Toxé
Responsable des relations presse
Tél. : 01 44 43 12 07
carmen.toxe@croix-rouge.net